



**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-PLACIDE
du 2 septembre 2025 à 18 h**

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - POINTS DE DISCUSSION

- 3.1** - ADJUDICATION - Uniroc Construction Inc - Contrat réfection du pavage des rues Masson, Maude et Félix-Décarie
- 3.2** - ADJUDICATION - Construction T.R.B. Inc - Remplacement du ponceau sur le chemin de la Pointe-aux-Anglais
- 3.3** - AUTORISATION - Paiement de la contribution financière à titre de compensation pour l'atteint aux milieux humides et hydriques (RCAMHH)
- 3.4** - ADJUDICATION - Enviroc - Rapport contrôle qualitatif des matériaux - Remplacement de ponceau Pointe-aux-Anglais
- 3.5** - ADJUDICATION - Enviroc - Rapport contrôle qualitatif des matériaux - Réfection du pavage des rues Masson, Maude et Félix-Décarie
- 3.6** - AUTORISATION : Équipe Laurence - Services supplémentaires plans et devis - Remplacement du ponceau sur le chemin de la Pointe-aux-Anglais
- 3.7** - ADJUDICATION - AJ Environnement inc. - Contrat pour les services environnementaux liés au permis SEG et à la relocalisation de la faune - Ponceau de la Pointe-aux-Anglais
- 3.8** - ADJUDICATION : Équipe Laurence - Surveillance de bureau et surveillance de chantier - Ponceau Pointe-aux-Anglais
- 3.9** - MODIFICATION : Résolution 237-10-2024 - Modification du calendrier des séances ordinaires 2025

4 - PÉRIODE DE QUESTIONS

5 - LEVÉE DE LA SÉANCE